



AVIS N° 093-2022 / DC/BR / DG

----- TPBF 6,50% 2018-2025 B -----

Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 15 mai 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2018-2025 B » pour un montant global net d'impôt de 10 080 000 000 FCFA (Dix milliards quatre-vingts millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SBIF 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Tél : +226 25 33 04 91 ; Fax : +226 25 33 04 90 E-mail : sbif@fasonet.bf

Fait à Abidjan, le 11 mai 2022

Pour le Directeur Général du DC/BR,
le Directeur Général Adjoint,
chargé de l'Intérim


Birahim DIOUF

